

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le 21/03/2025

ID : 058-215800871-20250313-2025_016-DE



2025/016

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE COSSAYE
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
SEANCE DU 13 MARS 2025 A 19 HEURES 00**

Nombre de Membres :

. Afférents au Conseil Municipal	14
. Présents	09
. Qui ont pris part à la délibération	09

L'an deux mil vingt cinq, le treize mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

Présents : M. VENUAT Eric, M. MORIZOT Christophe, M. GILBERT Michel, M. TICHOUX Thomas, M. CHARTIER Alain, Mme DUFRESNE Florence, M. CHASSERY Daniel, M. LAROCHE Vincent, LAUDE Henry.

Absents excusés : M. GILBERT Hervé, Mme BROCHIER Jeannine, M. VASSART Numa, M. NAUX Louis, VAJDIC Laurent.

Secrétaire de séance : CHARTIER Alain

Date de la convocation : le 27 février 2025

Objet de la délibération :

Cession « mare de la Vesvre »

Après plusieurs inscriptions à l'ordre du jour et discussions en réunion de conseil municipal concernant la parcelle communale dite « mare de la Vesvre »,

Monsieur le Maire informe l'assemblée des derniers résultats de ses discussions avec la personne intéressée. Il serait possible d'envisager une location sur 9 ans pour un montant de 150 € par an. Cela dégagerait la commune de l'entretien de cette parcelle.

Le conseil municipal, unanime, décide d'accepter la proposition du maire et lui donne pouvoir signer l'ensemble des documents s'y référant.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

